

COP 30 en Amazonie : justice climatique et transition juste comme voies d'avenir

Adoptée le 19 septembre 2025 Buenos Aires, Argentine

La crise climatique n'est pas un phénomène environnemental isolé. Elle est le symptôme le plus visible d'un modèle économique non soutenable qui privilégie le profit à court terme au détriment de la protection de la vie, entraînant une hausse des inégalités et la menace d'un effondrement écologique. Même face aux réactions politiques et aux crises géopolitiques concomitantes qui risquent de reléguer l'action climatique au second plan, toute solution crédible et efficace doit s'attaquer à cette racine structurelle, en reconnaissant l'interconnexion des crises et la nécessité de les traiter conjointement. Le coût du retard ou de l'inaction sera dévastateur: des millions de personnes, en particulier dans les pays les plus pauvres, seront condamnées à des catastrophes environnementales, sociales et économiques.

Nous reconnaissons toutefois que les transformations de fond nécessaires pour réorienter nos économies et nos sociétés ne sont pas sans coûts. La transition vers un modèle durable affectera des communautés qui dépendent encore d'industries polluantes et destructrices, notamment dans le Sud global. Dans ce contexte, une transition juste ne consiste pas uniquement à remplacer les mix énergétiques; elle exige aussi de garantir des conditions dignes pour les personnes les plus touchées, comme les travailleurs et les communautés en première ligne, en offrant de véritables alternatives d'adaptation et d'intégration dans un nouveau modèle de développement durable. Toute trajectoire vers une économie verte doit être inclusive et solidaire, en veillant à ce que les peuples, les travailleurs et les communautés soient des partenaires à part entière du processus de changement. De plus, celles et ceux qui ont le moins sont aussi les plus exposés aux conséquences de la crise climatique. D'où la centralité de la justice climatique: celles et ceux qui subissent le plus la crise tout en y ayant le moins contribué doivent bénéficier d'un appui pour se protéger et préserver leurs moyens de subsistance. Les pays historiquement les plus pollueurs ont une responsabilité accrue d'apporter des ressources, des financements et des transferts de technologies permettant aux autres d'avancer en matière d'atténuation et d'adaptation dans des conditions équitables.



C'est dans ce contexte que la COP 30, qui se tiendra en 2025 dans l'Amazonie brésilienne, revêt une dimension historique et symbolique. La forêt amazonienne est un patrimoine du Brésil, mais elle constitue également un élément vital pour l'équilibre climatique mondial. En accueillant le sommet dans cette région, le monde reconnaît l'importance stratégique de l'Amazonie et la nécessité de placer au centre les voix de celles et ceux qui y vivent et œuvrent pour préserver ce biome. Tenir la conférence en Amazonie signifie mettre au cœur des négociations non seulement la science et les objectifs mondiaux, mais aussi les savoirs et l'expérience vécue des peuples autochtones et des populations traditionnelles, dont les contributions sont indispensables à la construction d'un modèle économique véritablement durable.

L'Alliance progressiste, qui rassemble plus de 120 partis, organisations et mouvements politiques dans le monde, réaffirme son engagement en faveur des résultats obtenus lors des précédentes Conférences des Parties (COP), en particulier les avancées et propositions de la COP 21 à Paris en 2015. À cette occasion historique, 195 Parties ont signé l'Accord de Paris, premier traité juridiquement contraignant de lutte contre le réchauffement climatique, s'engageant à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 1,5–2 °C audessus des niveaux préindustriels. Cet accord a constitué un jalon universel pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique. Nous réaffirmons que sa mise en œuvre intégrale est une condition indispensable à la survie des générations présentes et futures. Nous prenons également note du Consensus des Émirats arabes unis adopté à la COP28 de Dubaï, qui appelle à une transition hors des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques d'une manière juste, ordonnée et équitable, ainsi qu'à tripler la capacité mondiale en énergies renouvelables et à doubler, d'ici 2030, le rythme annuel moyen d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Nous devons toutefois reconnaître que les instruments prévus par l'Accord de Paris, tout indispensables qu'ils soient, ne suffisent pas à faire face à l'urgence climatique actuelle. La fragmentation géopolitique croissante a aggravé la crise du multilatéralisme et affaibli la capacité des négociations internationales à produire des actions décisives. Dans ce contexte, nous devons être prêts à promouvoir des mécanismes et des instruments complémentaires allant au-delà du cadre existant. La défense des acquis des COP demeure essentielle, mais progresser suppose aussi des initiatives capables de mobiliser ressources, engagements et redevabilité, même lorsque l'unanimité fait défaut. La COP 30 doit donc être à la fois une réaffirmation de l'esprit de Paris et une étape vers une architecture climatique mondiale plus large, plus résiliente et plus réactive.

Ainsi, la COP 30 en Amazonie doit marquer l'ouverture d'un nouveau pacte mondial, qui pose les fondations d'un véritable **Nouveau Pacte Vert mondial** allant au-delà d'un seul traité. Ce pacte élargi doit s'appuyer sur des mécanismes robustes: investissements à grande échelle



dans la finance, les infrastructures et la technologie; mise en place de systèmes habilitants pour la recherche, la science, la technologie et l'innovation; et cadres de redevabilité renforcés pour que les responsables des émissions assument leur juste part des coûts. Les initiatives régionales et nationales doivent compléter les initiatives mondiales, afin de bâtir une architecture de l'action climatique plus résiliente et plus dynamique. Les solutions fondamentales impliquent de refaçonner l'économie mondiale vers une croissance durable, de réduire la pollution, de protéger la vie et la nature, et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

L'Alliance progressiste formule les appels à l'action suivants pour la COP 30 en Amazonie :

- Nous appelons les pays à renforcer les mécanismes de justice climatique, notamment à financer intégralement et à rendre opérationnel le Fonds pour pertes et dommages, afin que les communautés touchées puissent se relever sans sacrifier d'autres besoins de développement.
- Nous appelons les gouvernements à passer des engagements généraux à des calendriers concrets de sortie des combustibles fossiles, avec des feuilles de route claires, associées à des programmes solides de transition juste offrant protection et perspectives aux travailleurs et aux communautés concernées.
- Nous appelons la communauté internationale à accroître de manière significative des financements climatiques prévisibles, accessibles et équitables, y compris par des mesures réduisant le coût du capital et améliorant l'accès, afin que les pays puissent atteindre leurs objectifs nationaux et mondiaux d'atténuation et d'adaptation, en cohérence avec l'Accord de Paris et une trajectoire de neutralité carbone d'ici 2050.
- Nous appelons toutes les Parties à accélérer le partage des technologies vertes essentielles. La transition énergétique et industrielle mondiale ne réussira pas sans un large accès aux technologies d'énergies renouvelables, aux solutions de stockage et aux pratiques agricoles et industrielles résilientes au climat. La coopération internationale doit prioriser le transfert de technologies, le renforcement des capacités et l'accès ouvert aux innovations permettant au Sud global de franchir des étapes vers une économie durable.
- Nous plaidons pour la création de cadres engageant la responsabilité des industries et des États polluants face aux urgences climatiques.
- Nous appelons les partis politiques progressistes, démocrates et écologistes, les mouvements sociaux, le mouvement syndical et la société civile à s'unir pour contrer les discours négationnistes de l'extrême droite sur le climat.
- Nous invitons les forces progressistes à élaborer des stratégies innovantes venant compléter les négociations multilatérales, qui peuvent inclure des pactes climatiques régionaux, la coopération transfrontalière et de nouveaux mécanismes de redevabilité



ne dépendant pas exclusivement du consensus mondial mais se complétant pour accélérer les progrès.

Répondre à ces appels exige de l'audace. Nous avons besoin de politiques innovantes et d'une volonté politique qui associent engagement environnemental, leadership et inclusion sociale, et qui mobilisent la force de la coopération internationale. Il revient aux progressistes d'articuler une stratégie commune allant au-delà de la COP 30, afin de consolider un front mondial capable de faire de la transition juste une réalité et non une simple promesse.

La COP 30 en Amazonie doit être retenue comme le sommet qui a ravivé l'espoir dans le monde, jeté les bases d'une nouvelle économie verte et réaffirmé la centralité de la justice climatique et de la transition juste. C'est une occasion unique de montrer que l'avenir peut se construire depuis la plus grande forêt tropicale de la planète, dans l'unité des peuples, où la lutte pour la vie et le climat se conjugue avec la défense de la démocratie, de la diversité culturelle et des droits humains, tout en faisant face au négationnisme et à l'obstructionnisme climatiques de l'extrême droite qui sapent l'action fondée sur la science. Le défi est immense, mais aussi historique: faire de l'Amazonie la scène où s'ouvre un nouveau consensus mondial, afin que la lutte contre la crise climatique se traduise par la dignité pour tous les peuples et par la durabilité pour les générations futures.